



Règlement intérieur

Accueil de Loisirs 3-11 ans

Centre d'animation Saint-Jean / École Saint-Exupéry

1. Lieux d'accueil

Enfants de 3 à 6 ans :

- **En période scolaire (mercredis) :** Accueil au Centre d'animation Saint Jean
- **Pendant les vacances scolaires :**
 - 3-4 ans : Bâtiment nord de l'école.
 - 4-6 ans : Bâtiment sud de l'école.

Enfants de 6 à 11 ans :

- **Accueil au Centre d'animation Saint Jean.**
- **Pendant les vacances scolaires :**
 - 6-8 ans : Salle du bas.
 - 9-11 ans : Salle de danse.

2. Horaires d'Ouverture / Fermeture

- **Vacances scolaires :**
 - Accueil du matin : de 8h30 à 10h00.
 - Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h00.
- **Mercredis (hors vacances) :**
 - De 8h30 à 10h00.

Fermeture : AVANT 17h45 maximum. Tout retard sera facturé.

Important :

- Les arrivées doivent se faire **avant 10h00**.
- **Tout retard après 10h00 sans justificatif médical sera comptabilisé et l'enfant ne pourra plus être accepté ce jour-là.**
- En cas de retard imprévu, les familles doivent impérativement prévenir l'accueil.

3. Fonctionnement et encadrement


- L'accueil est organisé en **4 groupes d'âge** :
 - 3/4 ans
 - 4/6 ans
 - 6/8 ans
 - 9/11 ans
- Chaque groupe est encadré par **2 à 3 animateurs** selon les effectifs.

4. Restauration et temps calme

- **Cantine** : De 11h30 à 13h00, située à l'école Saint-Exupéry.
- **Goûter** : Fournis par les parents.

Sieste / Temps calme :

- **3-4 ans** : Courte sieste après le repas.
- **4-6 ans** : Temps calme. Si besoin, les enfants peuvent dormir.
- **6-11 ans** : Temps calme pour digestion et repos.

 Ces temps de repos sont essentiels au bien-être de l'enfant. Ils sont définis dans le **projet pédagogique du centre**.

5. Activités et pédagogie

- Les activités sont **proposées en lien avec le rythme, les envies et les besoins des enfants**, en cohérence avec le projet pédagogique élaboré par des professionnels.
- **De 8h30 à 10h00 et de 16h30 à 17h30** : Temps d'accueil et de départ échelonné. Ce sont des **temps libres mais encadrés**, avec des jeux ou ateliers calmes adaptés.

6. Sorties et inscriptions

- Lors des sorties à la journée, **l'inscription à la journée complète est obligatoire** (pas de demi-journée possible).
- Les pique-niques sont à prévoir par les familles.
- Les inscriptions sont **prioritairement réservées aux enfants résidant à Saint Jean**.

7. Accès aux locaux

- **Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les salles d'activités**, pour garantir la sécurité et le bon déroulement des animations.

8. Comportements et sanctions

- En cas de **comportement inadapté, violent ou irrespectueux répété** de la part d'un enfant, une **exclusion temporaire ou définitive** du centre pourra être envisagée.
- **Tout comportement agressif ou irrespectueux d'un parent** envers l'équipe d'animation entraînera également **une exclusion de l'accueil de loisirs**.

Ce règlement est mis en place pour assurer le **bien-être, la sécurité et la qualité pédagogique** de l'accueil proposé.

Merci aux familles de le respecter afin de garantir un cadre serein pour tous

Mercredi récréatif MATIN (enfance)

Quotient familial	Tarif
0 à 400	1.20
401 à 600	1.80
601 à 700	1.95
701 à 800	2.00
801 à 1000	2.80
1001 à 1300	3.40
1301 à 1600	3.80
1601 à 1800	4.80
1801 à 2300	5.50
+ 2301	6.20

REPAS : TARIF UNIQUE : 4.00

Mercredi récréatif APRES-MIDI (enfance)

Quotient familial	Tarif
0 à 400	1.30
401 à 600	2.30 €
601 à 700	3.00 €
701 à 800	4.00 €
801 à 1000	5.70 €
1001 à 1300	6.90 €
1301 à 1600	7.70 €
1601 à 1800	9.70 €
1801 à 2300	11.00 €
2301 et +	12.30

Les tarifs peuvent varier en fonction des sorties organisées durant les différentes périodes de vacances. En effet, certaines activités spécifiques peuvent entraîner un supplément qui s'ajoute au tarif de base. Ces suppléments dépendent de la nature, du lieu ou du coût logistique de la sortie (ex : transport, entrée à un parc, atelier spécifique)

Vacances enfance MATIN

Quotient familial

Tarif

0 à 300	0.90
301 à 400	1.10
401 à 600	1.70
601 à 800	2.00
801 à 1000	2.20
1001 à 1400	2.40
1401 à 1700	2.70
1701 à 3000...	3.20

REPAS : TARIF UNIQUE : 4.00

Vacances enfance APRES-MIDI

Quotient familial

Tarif

0 à 300	1.80 €
301 à 400	2.00 €
401 à 600	2.20 €
601 à 800	2.50 €
801 à 1000	3.30 €
1001 à 1400	3.90 €
1401 à 1700	4.50 €
1701 à 3000	4.80 €

Les tarifs peuvent varier en fonction des sorties organisées durant les différentes périodes de vacances. En effet, certaines activités spécifiques peuvent entraîner un supplément qui s'ajoute au tarif de base. Ces suppléments dépendent de la nature, du lieu ou du coût logistique de la sortie (ex : transport, entrée à un parc, atelier spécifique)